



## Modalités demande de retraite de reversion

Par **pouviro**, le **22/09/2025 à 15:45**

bonjour,

Pour une demande de retraite de reversion par internet , pour une femme dont le mari est décédé.

Si le conjoint n'est pas affilié à la même caisse de retraite complémentaire que son épouse.

Est-ce que la veuve doit demander la retraite de reversion via son propre compte personnel ou en se connectant au compte de retraite de son époux décédé; c'est-à dire en utilisant l'identifiant de connexion et le mot de passe du défunt ?

Par **amajuris**, le **23/09/2025 à 10:58**

bojour,

voir ce lien : [agirc-arrco.declarer-le-deces-dun-proche-pension-de-reversion](https://www.agirc-arrco.fr/le-deces-dun-proche-pension-de-reversion)

salutations

Par **pouviro**, le **26/09/2025 à 15:28**

@AMAJURIS

merci.

Comme pièce justificative il est demandé un extrait d'acte de naissance du défunt.

Il existe plusieurs moutures d'un extrait d'acte de naissance ( copie intégrale, avec ou sans filiation etc...) . Quel est le type d'extrait d'acte de naissance qui est exigé ?

D'autre part si l'extrait de naissance a été délivré il y a plusieurs années, est-il encore valable ? Un extrait d'acte de naissance est-il périmé au bout d'un certain temps après sa délivrance ?